

Toulouse, mercredi 29 juillet 2026

DÉCLARATION DE PRESSE DE JEAN-LOUIS CHAUZY PRÉSIDENT DU CESER OCCITANIE / PYRÉNÉES-MÉDITERRANÉE

Pour la création d'une filière française d'excellence industrielle pour la sécurité civile

Il n'y a plus de temps à perdre. Les régions du Sud de la France et de l'Arc méditerranéen vivent depuis 2022 avec 10 ans d'avance sur les prévisions du GIEC les conséquences tragiques du réchauffement climatique : températures et sécheresse extrêmes, feux à répétition et de plus grande ampleur qui détruisent cultures, forêts, écosystèmes, habitations, villes et villages qui forment notre patrimoine et font la beauté de nos paysages.

La facture pour 2026 sera très lourde. Les pompiers comme la population s'épuisent. Les vies sont en danger. Quatre pompiers ont déjà perdu la vie.

Pour prévenir et combattre les incendies avec une protection aérienne forte, il est temps de passer à l'acte par la création d'une filière française d'excellence industrielle pour la sécurité civile.

Les canadiens ont vécu. Il faut toujours 10 ans pour les construire, 4 à 5 ans pour les réparer. Ces modèles sont dépassés.

Il faut donc que l'État et les collectivités avec les industriels unissent leurs efforts pour accompagner les projets nouveaux qui émergent et qui ont déjà le soutien du secteur bancaire, de la Région Occitanie et de BPI France, à l'exemple de la société « Positive Aviation » qui fera voler à la mi-octobre à Blagnac le 1^{er} avion Ecopeur amphibie FF72. Cela s'ajoutera aux hélicoptères et à l'avion militaire A400M mis à disposition par l'armée française.

Il y a suffisamment de compétences industrielles et d'écoles d'ingénieurs dans les régions françaises pour concevoir et produire dans les 3 ans qui viennent les avions dont les pompiers comme les populations ont besoin.

Ce n'est que l'un des premiers volets des politiques publiques nécessaires à développer pour que les élus comme les citoyens prennent leur part dans la sécurité des biens, des personnes, de la nature comme de la forêt.

Cette filière doit être créée par l'État avec tous les partenaires avant le 31 décembre 2026. Cette filière s'inscrirait à côté de la filière aéronautique et spatiale ; elle aurait donc une vocation européenne et mondiale par les coopérations et les usages chaque fois que nécessaire, en solidarité.

Le CESER Occitanie remercie les pompiers, les acteurs de la protection civile qui, avec les collectivités aux côtés de l'État, permettent aux femmes et aux hommes de tenir, d'être hébergés, nourris et soignés.